

- Démarche : Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau France services agriculture - DRAAF Pays de la Loire
- Organisme : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) - Pays de la Loire

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

L'objet du présent appel à candidatures, lancé par la DRAAF, est d'agréer des structures de niveau 2 dans le cadre de la mise en place de FSA au 1er janvier 2027
La date de clôture interviendra le mercredi 21 octobre 2026

Identité du demandeur

Nom de la structure

Nom de la structure qui dépose le dossier

Nom et prénom de la personne contact au sein de la structure

Adresse de courrier électronique de la personne contact

Numéro de téléphone de la personne contact

Explication sur les différentes situations

1. Un dossier est à déposer par région administrative. Si votre structure souhaite être agréée dans plusieurs départements situés dans des régions différentes, il vous faut déposer autant de dossiers que de régions administratives concernées. Voir le site internet de la DRAAF concernée.

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau
2. Si vous déposez pour le compte de plusieurs structures en tant que mandataire, il vous revient de renseigner autant de demandes d'agrément (cliquer sur "Ajouter un élément à « Demande d'agrément de la structure candidate »") que de structures mandantes. Pour supprimer un élément (sous-dossier en trop), cliquez en bas du bloc sur "Supprimer [N] Demande d'agrément de la structure candidate".

3. Pour une meilleure navigation dans le formulaire, vous pouvez utiliser EDGE.

À quel titre déposez-vous la candidature ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je candidate pour ma propre structure.

☐ Je dépose une candidature en tant que mandataire pour le compte de chacune des structures mandantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Mandat et engagement pour la demande d'agrément de niveau 2

Joindre l'annexe 1 - Mandat et engagement pour la demande d'agrément, sur la base du modèle téléchargeable ci-dessous.

Demande d'agrément

Demande d'agrément de la structure candidate

Identification de la structure demandeuse de l'agrément

Nom de la structure candidate

Numéro SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Département d'implantation

Nom et prénom de la personne contact

Adresse de courrier électronique

Coordonnées téléphoniques

Description de la demande d'agrément

Liste des agréments et des missions possibles

Il est possible de demander un agrément pour l'accompagnement des projets d'installation et/ou de transmission,

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau
puis de sélectionner une ou plusieurs missions parmi les 6 missions suivantes :

- mission d'accompagnement des projets en émergence ;
- mission d'accompagnement des projets en installation ;
- mission formation pour l'émergence ;
- mission formation pour l'installation ;
- mission d'accompagnement de projets en transmission ;
- mission formation pour la transmission.

Sur quel(s) agrément(s) candidatez-vous ?

La structure peut candidater pour tout ou partie des agréments suivants

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Agrément installation

☐ Agrément transmission

Quelle(s) mission(s) ciblez-vous au sein de l'agrément "installation" ?

La structure peut candidater pour tout ou partie des missions liées à l'installation.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ mission d'accompagnement de projets en émergence

☐ mission d'accompagnement de projets en installation

☐ mission formation pour l'émergence

☐ mission formation pour l'installation

Quelle(s) mission(s) ciblez-vous au sein de l'agrément "transmission" ?

La structure peut candidater pour tout ou partie des missions liées à la transmission.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ mission d'accompagnement de projet en transmission

☐ mission formation pour la transmission

Périmètre géographique des missions

Les missions ciblées sont mises en oeuvre indépendamment les unes des autres sur tout ou partie de l'aire géographique couverte par la structure, lorsque celle-ci est présente sur plusieurs départements.

Exemple : mission Emergence sur le département A et mission Formation à la transmission sur le département B.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ périmètre géographique identique pour la(les) mission(s) ciblée(s)

☐ périmètre géographique différent selon la mission ciblée

Sélectionnez le(s) département(s) sur le(s)quel(s) la mission ciblée est mise en oeuvre

Sélectionner les départements sur lesquels vous demandez à exercer les missions de Niveau 2 de FSA.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ 44 Loire-Atlantique

☐ 49 Maine-et-Loire

☐ 53 Mayenne

☐ 72 Sarthe

☐ 85 Vendée

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Répartition départementale des missions ciblées

Joindre l'annexe 2 - Répartition départementale des missions ciblées N2 FSA, sur la base du modèle téléchargeable ci-dessous.

A titre indicatif, estimation du nombre annuel de porteurs de projet qui seront accompagnés au titre de l'agrément installation :

A titre indicatif, estimation du nombre annuel de porteurs de projet qui seront accompagnés au titre de l'agrément transmission :

Descriptif de la structure candidate

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organigramme

Organigramme nominatif à joindre

Nombre total de salariés de la structure

Nombre de salariés consacrés aux missions concernées par la demande d'agrément :

Equivalents temps plein (ETP) dédiés aux missions concernées par la demande

Merci de renseigner ce champ en particulier si certains des salariés concernés par la demande sont à temps partiel et/ou ont d'autres missions que celles concernées par l'agrément.

Présentation des compétences en lien avec la demande d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Description des activités de la structure candidate et du lien avec le renouvellement des générations en agriculture

Fournir obligatoirement :

- une description des activités de la structure ;
- une présentation de la méthodologie prévue dans le cadre de France services agriculture ;
- un bilan d'activité des deux dernières années relatif aux missions similaires à celles concernées par la demande d'agrément avec la description des moyens matériels et des méthodologies d'accompagnement.

Par ailleurs, à titre indicatif, tout élément d'information comme : la démonstration de la connaissance des partenaires locaux ; des preuves d'implication dans des travaux partenariaux sur le renouvellement des générations en agriculture ; la contribution à la gouvernance locale.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Documents justificatifs complémentaires d'appui à votre demande

Vous pouvez joindre tout document complémentaire qui contribuera à votre demande, par exemple :

- 1- Emergence : Exemples de bilans personnalisés émergence ; fiches d'orientation formation/stages ; outil de diagnostic utilisé
- 2- Installation : Exemples d'accompagnements aux démarches administratives ; fiches de présentation des aides et des services ; cas d'usagers installés (anonymisés).
- 3- Formation : Exemples de parcours de formation construits ;
- 4- Transmission : Exemples de projets personnalisés de transmission ; diagnostics d'exploitations à céder

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe 3 - Fiche de présentation synthétique à destination de l'utilisateur

Joindre l'annexe 3 - Fiche de présentation synthétique à destination de l'utilisateur, sur la base du modèle téléchargeable ci-dessous.

Disposez-vous déjà d'un agrément dans le cadre du dispositif pré-existant à FSA ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ émergence

☐ installation

☐ formation

☐ transmission

☐ non, aucun

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Agréments de la structure en accompagnement agricole émergence/installation/formation/transmission

- Pour les formations : joindre les preuves des certifications

- Pour les agréments : joindre les preuves des agréments, à l'exception de ceux délivrés par la DRAAF des Pays de la Loire dans le cadre de l'AITA

Moyens engagés pour assurer l'activité objet de l'agrément

Description des moyens matériels d'accueil et d'accompagnement de France services agriculture

Description des moyens matériels et des conditions d'accueil qui seront mis en œuvre par département et par mission le cas échéant.

Par exemple : visio, présentiel, mélange visio et présentiel, description des lieux physiques, convention de partenariat avec la mise à disposition de salles...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document justificatif complémentaire de description des moyens matériels d'accueil et d'accompagnement dans FSA

Conseillers et compétences détenues

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des conseillers proposés

Joindre l'annexe 4 - liste des conseillers, sur la base du modèle téléchargeable ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CV des conseillers proposés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre d'engagement conseiller

Joindre l'annexe 5 - Lettre d'engagement conseiller, sur la base du modèle téléchargeable ci-dessous.

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Documents complémentaires justificatifs des compétences des conseillers proposés

Par exemple :

- fiches listant les expériences agricoles, voir l'annexe 6 - Fiche expérience ;
- diplômes ;
- attestations de suivi de formations spécifiques.

Plan de montée en compétences

Indiquez si des moyens seront mis en œuvre pour la montée en compétences des conseillers.

Précisez les dispositifs internes de professionnalisation et de tutorat mis en place pour permettre l'acquisition progressive des compétences requises, afin de favoriser le développement des expertises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Représentant en COD en cas d'agrément

Engagements de la structure candidate

Attestation sur les obligations sociales, fiscales et assurantielles

Le demandeur certifie sur l'honneur que sa structure ne se trouve dans aucun cas d'exclusion et est à jour de ses obligations sociales, fiscales et assurantielles.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement sur l'absence de conflit d'intérêt

La structure candidate atteste sur l'honneur être impartiale et être en mesure de garantir qu'il n'existe pas de conflit d'intérêt ou d'intérêt financier direct entre chaque conseiller et le porteur de projet qu'il accompagne.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Description des modalités d'organisation interne mises en place pour garantir le respect des principes de neutralité et d'impartialité.

Engagement sur le secret des affaires

Le demandeur s'engage à ne pas divulguer ou utiliser, directement ou indirectement, toute information confidentielle dont il aurait eu connaissance dans le cadre de sa mission d'accompagnement des usagers concernée par la présente demande d'agrément.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau

☐ Non

Engagement au respect des principes de France services agriculture

Le demandeur s'engage à respecter les principes d'égalité, d'équité, de neutralité, d'impartialité et de pluralisme.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement sur la qualité de service

Le demandeur s'engage :

- à mettre en place les moyens administratifs et humains pour assurer une qualité du suivi des bénéficiaires dans des délais corrects de réponse et de rendez-vous,
- à proposer un nombre minimum de conseillers FSA pour garantir leur disponibilité,
- à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer la continuité de l'accompagnement,
- à mettre en oeuvre des dispositifs pour évaluer la satisfaction des usagers,
- à détenir et actualiser régulièrement les connaissances des conseillers FSA sur les dispositifs nationaux, régionaux et territoriaux mobilisables par les bénéficiaires,
- à informer les porteurs de projets sur les modalités de signalement et de recours relatifs au fonctionnement de France services agriculture.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement sur la coordination interne entre conseillers

Le demandeur s'engage à mettre en place une procédure de coordination interne entre conseillers si plusieurs fonctions sont exercées dans la structure.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement de suivi et de transmission d'un bilan annuel

Le demandeur s'engage à produire un rapport quantitatif et qualitatif annuel, selon une trame proposée par le niveau national, à transmettre avant le 31 mars de l'année suivante.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement post-agrément

Le demandeur s'engage à :

- respecter le cahier des charges sur la durée de son agrément,
- Rédiger le projet personnalisé de l'utilisateur dans le respect de la diversité des projets d'installation et de transmission,
- recruter un nombre suffisant de conseillers pour assurer les missions dans les conditions prévues par le cahier des charges
- déployer un plan de formation pour l'actualisation des compétences des conseillers FSA,
- utiliser les outils mis à disposition,
- mettre à jour et transmettre à la DRAAF Pays de la Loire des informations actualisées relatives à l'offre et aux conseillers,
- présenter aux porteurs de projet l'offre des prestataires hors FSA dans le respect de la neutralité et du pluralisme,
- participer de façon active au comité opérationnel départemental,
- fournir tous les éléments nécessaires en cas de demande de l'administration,
- mettre à disposition des femmes les informations et moyens disponibles pour les accompagner dans leur parcours d'installation ou de transmission,
- assurer la continuité et l'homogénéité de l'accompagnement et du conseil sur l'ensemble des départements sur lesquels porte l'agrément,
- tenir à jour au fil de l'eau le Répertoire Départemental Unique (RDU) dans le respect des méthodologies attenantes,
- informer l'administration des départs / arrivées de conseillers en apportant toutes les pièces relatives à la justification

Appel à candidatures pour l'agrément des structures de conseil et d'accompagnement du réseau des compétences des nouveaux conseillers.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Identification de la structure demandeuse de l'agrément

Nom de la structure candidate

Numéro SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Département d'implantation

Nom et prénom de la personne contact

Adresse de courrier électronique

Coordonnées téléphoniques

Description de la demande d'agrément

Liste des agréments et des missions possibles

Il est possible de demander un agrément pour l'accompagnement des projets d'installation et/ou de transmission,

puis de sélectionner une ou plusieurs missions parmi les 6 missions suivantes :

- mission d'accompagnement des projets en émergence ;
- mission d'accompagnement des projets en installation ;
- mission formation pour l'émergence ;
- mission formation pour l'installation ;
- mission d'accompagnement de projets en transmission ;
- mission formation pour la transmission.

Sur quel(s) agrément(s) candidatez-vous ?

La structure peut candidater pour tout ou partie des agréments suivants

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Agrément installation